



\* Si le DFC s'avère incomplet, les paramètres d'état initial nécessaires au suivi pourront être recueillis par le candidat retenu avant la mise en service des nouvelles modalités de gestion

## Végétation aquatique

### RAPPEL DES DONNÉES À RECUEILLIR PRÉALABLEMENT AU SUIVI

- **Macrophytes** (nature, abondance, % de recouvrement)
- **Diatomées** (1 campagne d'études)

### MODALITÉS DE SUIVI \*

- Démarrage du suivi des diatomées possible dès la deuxième année aux mêmes périodes, avec protocoles identiques sur mêmes stations

## Invertébrés

### RAPPEL DES DONNÉES À RECUEILLIR PRÉALABLEMENT AU SUIVI

- Prélèvements de macro-invertébrés benthiques (**Protocole RCS**) avec approche quantitative (2 stations au minimum sur 2 à 3 campagnes sur une année.) avec abondances des groupes fonctionnels
- Dérive des macro-invertébrés
- Intégration des stations réseau situées sur le bassin versant

### MODALITÉS DE SUIVI \*

- Démarrage du suivi possible dès la deuxième année aux mêmes périodes, avec protocoles identiques sur les mêmes stations
- Etude dérive des macro-invertébrés selon importance des modifications liée au nouveau régime réservé

## Ichtyofaune

### RAPPEL DES DONNÉES À RECUEILLIR PRÉALABLEMENT AU SUIVI

Protocoles DCE en prospection complète de De Lury (lorsque possible) des stations de l'état initial dans et hors du tronçon court-circuité :

- Echantillonnages à la période où les alevins sont capturables
- Etat initial portera sur à minima deux années voire trois si possible
- Approche typologique
- Intégration des stations réseau situées sur le bassin versant
- Dans la mesure du possible connaissance précise de la gestion halieutique

### MODALITÉS DE SUIVI \*

- Démarrage du suivi possible après une durée suffisante pour l'accomplissement du cycle biologique de l'espèce repère (exemple : 4ème année pour la Truite fario, 7ème année pour le Barbeau)
- Echantillonnages des stations de l'état initial aux mêmes périodes, avec protocoles identiques
- Diagnostic dépassant le cadre indiciel avec analyse de l'évolution des structures de classes d'âge en intégrant les événements hydrologiques susceptibles d'avoir conditionné le recrutement en juvéniles

## Continuité biologique

### RAPPEL DES DONNÉES À RECUEILLIR PRÉALABLEMENT AU SUIVI

- Obstacles à la continuité en amont et en aval de l'aménagement hydroélectrique
- Eléments graphiques complets sur les dispositifs de franchissement existants
- Diagnostic continuité **montaison** et **dévalaison** à hauteur de l'ouvrage de prise d'eau
- Franchissabilité du TCC
- Attractivité TCC à l'usine

### MODALITÉS DE SUIVI \*

- Vérification du bon fonctionnement des ouvrages de franchissement
- Evolution des conditions de franchissabilité dans le TCC
- Attractivité du TCC par rapport au canal de fuite de l'usine
- Estimation du flux migratoire de montaison

## Caractéristiques habitationnelles au regard des exigences des espèces présentes

### RAPPEL DES DONNÉES À RECUEILLIR PRÉALABLEMENT AU SUIVI

### MODALITÉS DE SUIVI \*

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recensement des <b>frayères potentielles</b></li> <li>• Caractérisation et dénombrement des zones de frayères réelles (comptage des nids) dans le TCC avec protocole stationnel ou protocole tronçon (1 campagne). Une station témoin peut s'avérer nécessaire</li> <li>• Identification des pertes de fonctionnalités préexistantes en amont et en aval du barrage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractérisation et dénombrement des zones de frayères réelles (comptage des nids) selon protocole utilisé pour l'état initial</li> </ul>
---	---

## Informations complémentaires

RAPPEL DES DONNÉES À RECUEILLIR PRÉALABLEMENT AU SUIVI	MODALITÉS DE SUIVI *
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans la mesure du possible, connaissance précise de la gestion piscicole (repeuplement, pression de pêche) ayant prévalu deux ans avant et pendant l'état initial</li> <li>• Négociation avec les gestionnaires pour infléchir si possible la gestion piscicole avant le démarrage de l'état initial</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi précis de la gestion piscicole en liaison étroite avec les AAPMA dès le relèvement et pendant le suivi</li> </ul>

**\*Avertissement : ces exemples de suivi visent, le cas échéant, à guider le dimensionnement au cas par cas d'un projet de suivi. Ils ne présentent pas de caractère obligatoire**